

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SEMAINE DU LOGEMENT

Pour renforcer l'attractivité des PME, la CPME organise en partenariat avec Action Logement la 8^e édition de la Semaine du Logement du 14 au 20 octobre 2024. Avec les 12 régions métropolitaines et leurs départements ainsi que les territoires d'Outre-mer, nous partagerons l'ambition de relever ensemble le défi du logement de vos salariés. Nous souhaitons que vous trouviez dans la diversité des activités Action Logement autant de réponses adaptées à vos besoins d'entrepreneurs et aux projets de vos salariés.

L'année 2024 a été marquée par le renforcement de la crise de l'immobilier. De surcroît, des facteurs nouveaux sont venus peser davantage sur la mobilité résidentielle : une baisse continue du nombre de transactions, un engorgement du marché locatif privé auxquels s'ajoute la chute de 42 % des mises en vente de logements neufs au deuxième trimestre 2024. La réduction de 21,5 % des mises en chantier de logements neufs, selon les chiffres observés à fin mai, illustre la dégradation du contexte global et son impact sur l'offre de logements abordables disponibles pour les salariés des entreprises. Les conséquences durables de la crise énergétique, des coûts du chauffage et du transport, rendent plus massifs encore les besoins de logements adaptés aux nouvelles situations des actifs, et particulièrement aux enjeux du rapprochement avec leur lieu de travail.

Anticipant ces défis, la CPME et l'ensemble des Partenaires sociaux avaient décidé de porter des ambitions fortes dès la nouvelle Convention quinquennale 2023-2027 signée il y a 16 mois avec l'État : accompagner 4 millions de salariés dans leur parcours résidentiel en lien avec l'emploi, répondre à la diversité des besoins dans les territoires métropolitain et ultramarins en produisant notamment 200 000 logements neufs, contribuer à la transition écologique et à la stratégie bas-carbone, en visant un parc d'étiquettes C en 2030 pour préserver le pouvoir d'achat des locataires salariés.

À l'écoute de vos besoins sur les territoires, Action Logement met l'innovation au cœur de sa stratégie et assure une évolution constante de ses solutions.

La mobilisation du Groupe paritaire en faveur des alternants illustre l'efficacité de notre action collective pour accompagner votre dynamisme et lever de nombreux freins au recrutement. La recherche d'une résidence dans des délais courts, celle d'un garant gratuit et reconnu par la plupart des bailleurs privés, le besoin de financement pour le paiement des loyers ou celui du dépôt de garantie, constituaient en effet autant d'obstacles pour les petites et moyennes entreprises. Elles sont désormais en mesure d'y faire face et d'aider leurs jeunes salariés grâce aux solutions proposées par Action Logement : la nouvelle plateforme de résidences temporaires, la garantie Visale, l'Aide Mobili-Jeune® ou encore l'Avance Loca-Pass®. Action Logement apporte en effet des solutions adaptées, accessibles aux alternants.

Pour informer au mieux les chefs d'entreprises, la CPME nationale et ses unions territoriales métropolitaines et ultramarines organisent en partenariat avec Action Logement la Semaine du Logement du 14 au 20 octobre 2024.

Dans chaque région, des actions de sensibilisation, d'information et des conférences seront organisées par la CPME régionale avec les référents régionaux et territoriaux d'Action Logement.

L'objectif : partager les enjeux des chefs d'entreprises sur leurs territoires et leur présenter les solutions afin de leur permettre d'attirer les compétences nécessaires pour faciliter l'intégration de leurs collaborateurs et les fidéliser.

Remplacer les pavés surlignés en jaune par l'annonce de votre événement, son thème lieu et date ainsi que votre contact régional